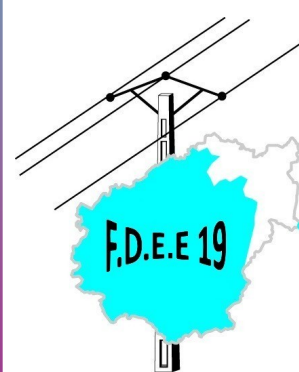


Lettre d'infos



N°1 - mai 2020

RÉOUVERTURE DES BUREAUX DE LA FDEE 19

Depuis le 17 mars, tous les agents de la FDEE 19 sont en télétravail. À compter du 11 mai et à minima jusqu'au 1er juin, la FDEE 19 engage une reprise progressive de ses activités, avec :

- La priorité donnée au télétravail, conformément aux directives gouvernementales ;
- La présence physique sur le lieu de travail au moins une journée par semaine en alternance, deux journées la dernière semaine du mois de mai, présence de tous les agents à compter du 2 juin ;
- L'accueil des personnes étrangères à la FDEE 19 est de nouveau autorisé en appliquant les gestes barrières et consignes données à l'accueil du siège ;
- La mise en place d'un plan de continuité et de reprise progressive d'activités pour protéger nos équipes (renforcement des mesures d'hygiène dans les locaux, respect des gestes barrières, mise à disposition d'un « kit individuel » de protection par agent, mise en place de consignes via des « fiches réflexes » à destination des salariés et du public).



Les équipes de la FDEE 19 et le Président, Christian DUMOND, restent mobilisés au service des collectivités et du territoire, en cette période de crise sanitaire inédite et de transition électorale.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT FDEE 19

En concertation avec nos entreprises, nous avons mis en place une démarche de reprise d'activité progressive pour les travaux d'Électrification Rurale et d'Éclairage Public. Nous avons travaillé avec les équipes d'Enedis, notre Gestionnaire de Réseaux de Distribution, dès le début du mois d'avril afin de planifier les autorisations d'accès réseaux des chantiers à mettre en service. Depuis le 4 mai, des équipes ont repris leurs activités sur les chantiers en respectant les mesures mises en place dans les protocoles internes des différentes entreprises. Ces protocoles ont été transmis à la FDEE19. Une fiche d'évaluation pour la reprise des chantiers est élaborée pour chaque affaire en interrogeant pour AVIS les Communes et Représentants de secteur. Toutes les conditions doivent être réunies et les Avis conformes pour autoriser l'entreprise à intervenir. Nous avons recensé 69 opérations à relancer d'ici fin mai, début juin.



NOTIFICATION DES NOUVEAUX MARCHÉS TRAVAUX ET MAÎTRISE D'ŒUVRE « ÉLECTRIFICATION RURALE ET RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION »

La notification de ces marchés pendant la période de confinement a permis d'anticiper la reprise d'activité pour nos entreprises. Dorénavant, les Maîtres d'œuvre ont la possibilité d'organiser et de prioriser les nouvelles affaires sous couvert de la FDEE19 et des Représentants de secteur en respectant les gestes barrières lors de réunions sur le site des projets. Des extensions étaient en attente de l'évolution de la crise, ces affaires seront réalisées en priorité avec celles engagées sur l'ancien marché de travaux.



NOUVEAUTÉ

Une communication sera faite pour les projets d'effacement de réseaux grâce à l'installation, de part et d'autres des chantiers, d'un panneau « Information chantier ».

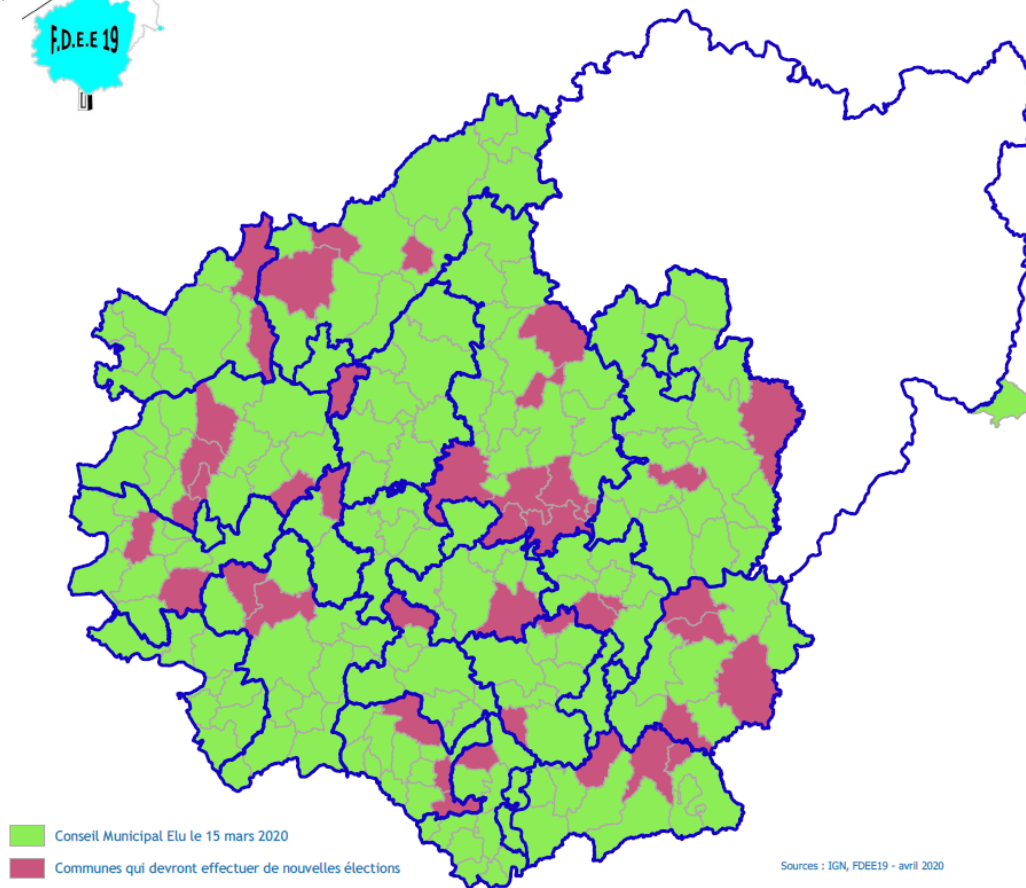


IMPACT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES SUR LA FDEE 19

La crise sanitaire actuelle impacte le déroulement des élections municipales et de fait la mise en place de l'assemblée délibérante de notre collectivité (voir la carte ci-dessous). Des précisions nous seront apportées le 23 mai prochain par le gouvernement, suite au rapport du comité scientifique et d'un prochain décret. A partir de ces éléments législatifs, nous serons en capacité d'établir un calendrier prévisionnel pour la constitution de notre Comité Syndical.



Elections municipales au 15 mars 2020 - FDEE 19



Communes sans conseil municipal élu Par secteur

SECTEURS	COMMUNES
ARGENTAT	SAINT-HILAIRE-TAURIEUX
ARGENTAT	SAINT-SYLVAIN
AYEN	AYEN
AYEN	YSSANDON
BEAULIEU	TUDEILS
BEYNAT	AUBAZINES
BMT	CHANAC-LES-MINES
BMT	CHAUMEIL
BMT	GIMEL-LES-CASCADES
BMT	MEYRIGNAC-L'EGLISE
BMT	NAVES
BMT	SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL
BMT	SAINT-PIREST-DE-GIMEL
BRIVE	SAINT-VIANCE
BRIVE	USSAC
EGLÉTONS	LAMAZIERE-BASSE
EGLÉTONS	LE JARDIN
HAUTE VEZERE	ESPARTIGNAC
HAUTE VEZERE	LAMONGERIE
HAUTE VEZERE	RILHAC-TREIGNAC
HAUTE VEZERE	SALON-LA-TOUR
LA ROCHE CANILLAC	CHAMPAGNAC-LA-PRUNE
LA ROCHE CANILLAC	LA ROCHE-CANILLAC
LUBERSAC	BENAYES
LUBERSAC	SAINT-MARTIN-SEPERT
MERCOEUR	LA CHAPPELLE-SAINT-GERAUD
MERCOEUR	SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE
MERCOEUR	SEXCLÈS
MEYSSAC	CUREMONTE
MEYSSAC	LAGLEYGEOLLE
MEYSSAC	MARCILLAC-LA-CROZE
ORGNAC	BEYSSAC
ORGNAC	SAINT-BONNET-L'ENFANTIER
ORGNAC	SAINT-CYR-LA-ROCHE
ORGNAC	SAINT-SOLVE
ORGNAC	VIGNOLS
SAINT PRIVAT	BASSIGNAC-LE-HAUT
SAINT PRIVAT	DARAZAC
SAINT PRIVAT	SAINT-GENIEZ-O-MERLE
SAINT PRIVAT	SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
SAINTE FEREOLE	SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
TULLE SUD	LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Sources : IGN, FDEE19 - avril 2020

NOUVELLE ADRESSE ENEDIS POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Le Gestionnaire de Réseaux de Distribution, Enedis, a changé de domiciliation, la nouvelle adresse à laquelle vous devez envoyer les DEMANDES D'AVIS ÉLECTRIQUES est :

ENEDIS
 AGENCE ACCUEIL ETUDES RACCORDEMENTS
 8 ALLÉE THÉOPHILE GRAMME
 87280 LIMOGES

Nous demandons aux collectivités de suivre scrupuleusement le circuit, mis en place par la FDEE 19, de validation des avis électriques demandés à Enedis, que vous trouverez sur le site de la FDEE 19 :

<http://www.fdee19.fr/fr/information/41662/instruction-cu-pc>

Chaque demandeur doit impérativement renseigner le formulaire de demande d'électrification, l'adresser à la FDEE 19 afin d'anticiper l'étude des travaux d'extension éventuelle par nos bureaux d'études.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

Les Communes ayant transmis leur intention de devenir membre du groupement doivent nous adresser les éléments techniques et comptables de leurs sites de consommation dès que possible. Ne pas oublier de nous transmettre une délibération d'adhésion ou une lettre d'engagement, ceci afin de procéder à la rédaction complète du Cahier des Charges du Marché de Fournitures.

Il est encore possible pour les Communes n'ayant pas répondu à notre recensement de se manifester pour intégrer le prochain marché. Elles doivent se rapprocher de Laurent BARTHUEL au siège de la FDEE 19 au 05 87 09 05 80 avant le 30 mai 2020.

